



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents

Question écrite n° 11500

Texte de la question

M. Jean-François Mancel rappelle à M. le ministre de l'intérieur qu'il l'a interrogé sur le renforcement des contrôles et l'aggravation des sanctions pour conduite sous l'emprise de stupéfiants sur la base d'une statistique montrant que, dans l'Oise, ce délit est désormais la première cause d'accidents mortels. La mort d'un bébé, tué dans l'Hérault par un conducteur sous l'emprise de stupéfiants, illustre dramatiquement cette évolution et accroît la nécessité d'agir comme il l'a réclamé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Mancel](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11500

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2012](#), page 6651

Question retirée le : 29 janvier 2013 (Fin de mandat)